Appel à manifestation d'intérêt 2024-2025

Gouvernorat de Bizerte

CONTEXTE:

Cet appel s'inscrit dans le cadre du « projet PRESTo- Promouvoir la résilience au changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles en Tunisie », mis en place par CEFA ; ICU ; DGGREE ;AVFA ; CNR-IBE et ATDE, dans les gouvernorats de Jendouba, Bizerte, Nabeul et Mahdia. Le projet vise à contribuer au renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation de la population face aux changements climatiques, à travers une gestion durable et consciente des ressources naturelles en Tunisie. Il repose sur trois axes d'intervention principaux à savoir :

- Axe1- le renforcement des capacités et du rôle de la société civile et des institutions agricoles des gouvernorats de Nabeul, Bizerte, Mahdia et Jendouba face aux défis climatiques mondiaux
- Axe2- le renforcement des institutions liées au ministère de l'Agriculture (MARHP) dans le domaine de l'efficacité hydrique et à l'adoption de techniques agricoles résilientes et il est orienté vers un groupe des cadres et techniciens des structures locales (CRDA, CTV, CFPA et GDA).
- **Axe3-** le renforcement technique et financier des agriculteurs grâce à l'introduction des techniques agronomiques résilientes et durables.

Appel à manifestation :

L'appel à manifestation d'intérêt d'inscrit dans le cadre du troisième axe d'intervention du projet PRESTO, un axe centré sur l'amélioration des connaissances des agriculteurs et au renforcement de leurs capacités de production, à travers l'accès à des techniques agronomiques résilientes et durables et grâce au soutien financier fourni par le projet pour leur mise en œuvre.

Des petits et moyens agriculteurs auront accès à la formation, au coaching et à la création de microentreprises résilientes, où l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (sol, eau) se conjuguera avec l'augmentation de la productivité des terres. En ce sens, les initiatives devront être conscientes des effets que des pratiques agronomiques impropres ou non optimales peuvent avoir sur les récoltes, les propriétés du sol et le rendement de la production.

Le projet prévoit la réalisation d'un parcours de renforcement et d'accompagnement de 160 petits et moyens agriculteurs, 40 agriculteurs par gouvernorat, en vue de la création de micro-entreprises résilientes. L'accompagnement fournira des outils cognitifs que des outils financiers pour mettre en œuvre les bonnes pratiques et les techniques apprises. Les agriculteurs sont ainsi accompagnés à la rédaction de Business plan bancables pour une orientation vers les produits financiers disponibles et pour le financement direct de 40 petites moyens entreprises (PME) par le projet, ainsi 10 PME par gouvernorat.

Objectif:

L'appel à manifestation cible les initiatives qui contribuent à améliorer la résilience des populations face aux changements climatiques et aux crises en accompagnant les filières alimentaires locales durables.

Le programme prévoit la réalisation d'un parcours de renforcement et d'accompagnement de <u>160</u> (40 par gouvernorat) petits et moyens agriculteurs pour chacune des 4 zones d'intervention sur les changements climatiques, les bonnes pratiques agricoles (BPA) résilientes et les techniques de production durables tout au long de la chaîne de valeur, en fournissant ainsi des outils cognitifs pour mettre en œuvre les bonnes pratiques et les techniques apprises en gestion hydriques. <u>120</u> (30 par gouvernorat) agriculteurs seront par la suite sélectionnés pour un accompagnement à la rédaction de Business plan bancables pour une orientation vers les produits financiers disponibles et pour aboutir au financement direct de <u>40 PME</u> (10 par gouvernorat) par le projet sur les 4 gouvernorats.

<<< Le processus de sélection des bénéficiaires et l'évaluation des candidatures, dans l'ensemble des phases du programme d'accompagnement, relèvent de la seule responsabilité du CEFA, avec le soutien de ses partenaires du projet. >>>

Thème:

Le programme apportera un soutien technique et financier à des initiatives de petits et moyens agriculteurs des quatre zones d'intervention Jendouba, Bizerte, Nabeul et Mahdia, opérants et/ou prévoyant d'opérer dans les cultures maraichères.

A qui s'adresse l'appel à manifestation ?

Aux petits et moyens agriculteurs :

- Opérants dans la zone d'intervention du projet : Gouvernorat de Bizerte
- Être déjà en activité ou porteur d'idée de projet
- Propriétaire ou disposant d'une parcelle de terre d'une superficie d'au moins 1/2 hectares en plein champs.
- Propriétaire ou disposant d'une parcelle de terre d'une superficie d'au moins 500m² pour la culture sous serre.
- Propriétaire ou disposant d'une parcelle de terre disposant d'une source d'eau permanente.

Critères de sélection :

Les initiatives seront classées en fonction des critères suivants :

- Formulaire rempli dans le détail selon les critères requis ;
- Cohérence de l'initiative à l'échelle du territoire de l'opérateur ;
- Adéquation entre la typologie de l'initiative et la politique du projet PRESTo;
- Formation ou/et expérience ou/et études dans le secteur d'intervention du projet proposé (connaissances de base et acquis personnels) ;
- Un justificatif minimal d'exercice de l'activité sera requis, comprenant : l'attestation d'exercice d'activité agricole, la déclaration d'investissement et/ou la patente (préférentiellement). Cela est essentiel pour sélectionner des entreprises agricoles déjà en activité ou en mesure d'opérer légalement."

Critères préférentiels :

Du linéaire de plantation envisagé : Tomate, piment, oignon et pomme de terre

- Propriétaire ou disposant d'une parcelle de terre d'une superficie d'au moins 1 hectares en plein champs.
- La parcelle de terre est localisée dans l'un des périmètres irrigués du gouvernorat de Bizerte
- Le candidat dispose d'une parcelle de terre localisée dans la délégation de Ghezela, du gouvernorat de Bizerte.

Comment répondre à l'appel à manifestation :

Les CRDA transmettent cet appel aux CTV concernés avec le formulaire en version arabe et française et le lien du formulaire, lesquels seront transmis aux candidats qui sont normalement préavertis.

Afin de déposer votre candidature il vous suffit de remplir ce formulaire qui vous permettra de présenter votre idée de projet à un comité d'évaluation qui procédera à la sélection des 160 meilleures idées de projet/initiatives.

Pour pouvoir déposer votre candidature merci de :

- Joindre les centres des cellules territoriales de vulgarisation (CTV), le plus proche et de remplir le formulaire en version papier.
- Télécharger et bien remplir le formulaire en ligne (Votre candidature doit être envoyer par mail à <u>projetpresto.bizerte@gmail.com</u> avant le <u>18 juillet 2024.</u>

Date limite d'envoi de candidature :

L'appel à manifestation sera ouvert du 18 juin 2024 au 18 juillet 2024, jusqu'à 23h59.

Lien du formulaire à télécharger

formulaire inscription- FR.docx

docx.استمارة التسجيل

<<< Bien que toutes les candidatures soient prises en considération, seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s, après une première sélection effectuée sur la base des dossiers, seront contacté(e)s. >>>